

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE DAR CHIOUKH
COMMUNE DE MLILHA
N° : 18 / 2026

N.I.F : 0984.1713.9061.613

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suivant aux décret présidentiel n 15/247 du : 16/09/2015 , relative aux réglementation des marches publiques notamment les articles 72 - 73 – 76 - 82 .

Monsieur le président de la commune de m'liliha lance un avis d'attribution provisoire des marches de la facon suivante :

N°	L'Opération	Le soumissionnaire	Numéro Fiscal	Montant d'offre après correction	Délais déxection	Note technique	OBS
01	Revêtement des rues a Mliliha	EURL E T P LAG	001917030361816	19.338.344.00	03 MOIS	50/80	Offre D'emploi technique qualifiée

Les candidatures peuvent consultes les résultat des offres techiuiques et financiers aux niveau de siège da la commune dans les délais 03 jours aux maximum a partir de la parution da cette annonce dans les journaux et pour inscrire leurs recours devant la commission des marches de la commune dans les délais de 10 jours a partire la parution de cette annonce dans les journaux .

Le Président de l'APC